

TOUT VIENT À POINT À QUI SAIT ATTENDRE

PROJETS COMMUNAUTAIRES ET INTERVENTION DE MILIEU EN CONTINU (10 ANS)

Où : Habitations de l'Église (HLM) et de l'Église (Logement abordable)
Secteur : Sud-Ouest
Clientèle visée : HLM et LAQ

Les habitations de l'Église, un immeuble HLM, se trouvent dans un secteur défavorisé de Montréal, entre les rues Monk, Angers, Cabot, de Villiers et le Canal Lachine.

L'intervention qui suit s'échelonne sur plusieurs années, en continu. Le travail concerté de l'Office, des organismes du milieu et des locataires aura permis de régler plusieurs problèmes.

Parmi les problématiques vécues, notons les suivantes :

- Cohabitation difficile entre les locataires des HLM et entre ces locataires et les voisins
- Climat tendu entre immigrants et Québécois de souche, puis entre anglophones et francophones
- Problème de vandalisme
- Présence d'ordures dans les corridors près des vide-ordures
- Absence de recyclage
- Présence d'un organisme communautaire non-collaborateur

En somme, la cour ne répondait pas aux besoins des familles locataires. Puis, l'organisme en place, qui refusait que d'autres organismes interagissent et interviennent auprès des locataires, contribuait à isoler ces derniers de leur milieu.

ACTION

Première étape : assainir le milieu

L'intervention a débuté au début des années 2000 lorsque l'OMHM a réussi à mettre un terme au bail de l'organisme problématique.

Le dialogue pour favoriser la mobilisation

Lorsque l'Office a montré la porte à cet organisme, les locataires ont réagi vivement. De leur point de vue, on avait retiré du milieu un organisme qui les aidait. En partenariat avec les organismes sociocommunautaires du milieu, il a été convenu qu'il fallait engager un dialogue avec les locataires des habitations de l'Église. Dès lors, les organismes partenaires de l'Office se sont relayés pour soutenir les locataires et répondre à leurs besoins.

En 2005, un nouvel immeuble a été ajouté aux habitations de l'Église, les habitations Galt. Ce dernier est géré par le Service de logement abordable (LAQ). Ces habitations partagent la même cour que les habitations De L'Église.

« Ce qu'il faut retenir c'est que seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin. C'est pourquoi il est important de développer un partenariat fort avec les organismes du milieu et les locataires. »

- Nathalie Thifault

Embauche d'une intervenante de milieu

Depuis plusieurs années maintenant, une intervenante de milieu travaille presque exclusivement avec les locataires des habitations de l'Église. Sa présence régulière fait en sorte que les locataires sont engagés dans un dialogue en continu; ils deviennent ainsi des acteurs de changement.

Formation d'un Comité pour la qualité de vie

Parmi les initiatives proposées et réalisées, notons la formation de plusieurs comités thématiques, dont le Comité pour la qualité de vie. L'objectif de ce dernier était d'améliorer la propreté de l'immeuble et de la cour.



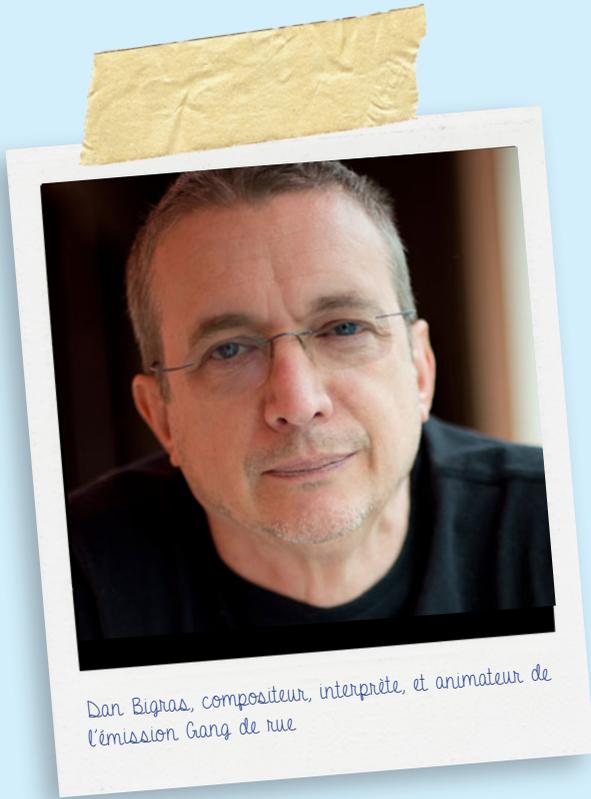
Création d'un local communautaire

Lorsque l'annonce de la construction d'un nouvel immeuble aux habitations de l'Église est annoncée, l'organisatrice communautaire et les organismes y voient la possibilité d'y intégrer une salle communautaire digne de ce nom. Le hic : comme il s'agissait d'un immeuble financé par le programme Logement Abordable Québec (LAQ), ce type d'aménagement n'était pas possible; il fallait faire appel à d'autres types de financement.

Pour l'organisatrice communautaire et les organismes partenaires, l'avantage d'un local communautaire qui aurait pignon sur rue est qu'il favoriserait son utilisation par les locataires et ouvrirait ce milieu vers le quartier. Sensibles à cette mobilisation et à l'importance du rôle de cet espace pour améliorer ce milieu de vie, les élus de l'arrondissement et le Service d'habitation de la Ville de Montréal ont accepté d'assouplir les règles du programme LAQ pour permettre l'aménagement d'un local.

Comité de partenaires

Aussitôt que le local a été fonctionnel, un comité de partenaires regroupant tous les organismes du milieu a été réuni afin d'investir la salle communautaire au maximum pour animer le milieu, assurer une présence auprès des locataires et répondre à leurs besoins et à leurs préoccupations. L'apport des partenaires, jumelé à l'ouverture de cette nouvelle salle, a permis de rapprocher les clientèles HLM et LAQ, contribuant ainsi à une meilleure cohabitation.



Dan Bigras, compositeur, interprète, et animateur de l'émission Gang de rue



Un module de jeu pour les enfants

L'équipe d'une émission de télévision visant à aider les jeunes dans le besoin, Gang de rue, a approché l'Office pour voir s'il était possible de filmer dans un immeuble et de développer un projet communautaire avec les locataires. Elle a été orientée vers les habitations de l'Église.

Après consultation, les locataires se sont entendus pour un projet de construction d'un module de jeu pour les enfants. L'équipe de l'émission a alors bâti un module de jeu en un tournemain.

Pendant quelques semaines, la centaine de jeunes de ces habitations ont investi la cour de façon positive. Les jeunes s'amusaient, tissaient des liens. Malheureusement, étant donné la qualité modeste de la construction, le jeu s'est brisé, ramenant les locataires au point de départ.

Ayant eu un avant-goût des avantages de cette initiative, les locataires se sont mobilisés afin d'organiser une campagne de financement pour construire un module de jeu durable, de qualité similaire à ceux qu'on trouve dans les parcs publics. Impressionnés par cette mobilisation, l'arrondissement et l'Office ont également contribué financièrement, et le module de jeu a été reconstruit.

C'est dans ce contexte qu'une des premières consultations des locataires dans le cadre des travaux majeurs a eu lieu. Les locataires ont suggéré d'ajouter du mobilier au nouveau module installé.

Projet de verdissement et de réaménagement de la cour

Le comité, qui réunissait les locataires des habitations de l'Église, a proposé de nombreux projets d'amélioration de l'espace de vie, comme un projet de verdissement de la cour. Ce projet a notamment permis la plantation de fleurs, l'installation de bacs de jardinage dans lesquels poussaient des légumes et des fines herbes et le réaménagement de la cour pour que les nombreux enfants puissent y jouer. Les activités de jardinage ont permis aux locataires des deux immeubles de mieux se connaître. Ce faisant, la cohabitation s'en est trouvée grandement améliorée.

RETOMBÉES

- » Hausse du sentiment d'appartenance
- » Meilleure cohabitation entre les locataires des deux immeubles
- » Meilleure inclusion des logements sociaux dans le quartier



Inauguration des aires de jeux aux habitations De l'Église dans le cadre de l'émission Gang de rue



ÉLÉMENTS À RETENIR...

1. La collaboration interservices est essentielle pour la transformation des milieux de vie.
2. L'appropriation de la démarche par les locataires favorise le maintien de leur mobilisation, et les résultats sont plus durables.
3. L'Office ne peut répondre seul à tous les besoins des locataires. Les partenaires apportent ainsi une expertise que l'Office ne possède pas.
4. Le partenariat contribue à l'intégration des locataires dans les quartiers.
5. L'ensemble de ces actions démontre que le logement social public peut être un levier de revitalisation dans un quartier.

ACTEURS CLÉ

- Intervenante de milieu (Doris Bouchard)
- Organisatrice communautaire (Nathalie Thifault)
- Organisatrice communautaire du CLSC (Élyse Cossette)

PARTENAIRES

Partenaires internes

- Directeur à l'entretien et aux réparations (Denis Gill)
- Organisatrice communautaire – projet de verdissement (Valeria Taranto)
- PER volants

Partenaires externes

- Organisme Provert
- Organisme Prévention Sud-Ouest
- Éco-Quartier
- CLSL
- Concertation Ville-Émard-Côte-Saint-Paul
- Mamies immigrantes
- Maison d'entraide

RÔLE DE CHACUN

Intervenante de milieu (Doris Bouchard)

- Proposer et coordonner les actions
- Maintenir l'intérêt et la motivation des locataires
- Assurer un lien entre l'Éco-Quartier et l'organisatrice communautaire

Éco-Quartier

- Informer, sensibiliser et éduquer les locataires sur le recyclage
- Distribuer du matériel nécessaire pour la récupération des matières recyclables

Directeur à l'entretien et aux réparations (Denis Gill)

- Déterminer où vont les bacs (dans le garage)
- Orchestrer la campagne de sensibilisation : affiche, porte-à-porte

Organisatrice communautaire (Valeria Taranto)

- Soutenir et coordonner les différentes initiatives
- Mettre les actions en lien avec les différents services, orientations et objectifs de l'Office

Provert

- Soutenir la mobilisation des locataires autour du jardin

PER volants

- Participer aux efforts de sensibilisation auprès des locataires
- Effectuer du porte-à-porte auprès des locataires